

Agir dans le présent pour préparer l'avenir

Il n'y a pas si longtemps, de nombreux pays de l'OCDE voyaient dans le recours accru à la migration de travail un moyen de faire face aux pénuries de main-d'œuvre et à la diminution prévisible de la population d'âge actif, provoquées par le vieillissement de leur population. En matière de migrations de travail, une ère nouvelle s'amorçait. Déjà, les nouveaux pays d'immigration d'Europe du Sud et, d'une manière générale, les pays de l'Espace économique européen voyaient affluer des travailleurs immigrés, suite à l'élargissement de l'Union européenne. En même temps, les pays d'installation traditionnels (Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande) connaissaient des niveaux d'immigration les plus élevés de ces dernières décennies.

La crise économique a cependant mis un frein à ces tendances récentes. Les pays de l'OCDE connaissent aujourd'hui une dégradation de leur activité économique d'une ampleur inégalée depuis la Crise de 1929. Selon les dernières projections, le PIB des pays de la zone OCDE devrait chuter en moyenne de 4,3 %, en 2009. D'ici la fin de l'année 2010, le taux de chômage de nombreux pays de l'OCDE pourrait franchir la barre des 10 %, ce qui n'était plus arrivé depuis le début des années 90.

Le recul de l'activité économique affecte tant les travailleurs autochtones que les immigrés, mais ces derniers sont plus vulnérables. En fait, la population immigrée dans les pays de l'OCDE ressent le plein effet de la récession. Les employeurs sont plus souvent réticents à recruter des immigrés et plus enclins à les licencier. La croissance du chômage a rendu plus vive la concurrence sur le marché du travail avec les travailleurs autochtones. En conséquence, le taux de chômage des immigrés a augmenté plus vite que celui des actifs nés dans le pays. De plus, les politiques migratoires sont devenues plus restrictives. Les limites numériques et les listes des métiers en tension ont été restreintes, et l'opposabilité de la situation de l'emploi est appliquée de manière plus rigoureuse. Des programmes d'incitation au retour des immigrés dans leur pays d'origine ont été mis en place, et les mesures de lutte contre les migrations irrégulières ont été renforcées.

Pourtant, même pendant une récession, les pénuries de main-d'œuvre ne disparaissent pas totalement, pas plus que ne se tarissent les flux migratoires pour raisons familiales ou humanitaires. On ne pourra donc pas se passer totalement de la migration de travail. L'immigration n'est pas un robinet qu'on ouvre et ferme à volonté. Dans leur souci de faire face à la crise de l'emploi, les gouvernements doivent s'assurer que les immigrés ne soient pas confrontés à une montée des réactions xénophobes et que les pratiques discriminatoires n'aggravent pas davantage leur situation déjà difficile. Les programmes d'intégration doivent être maintenus, voire renforcés. L'égalité des chances n'est pas un principe que l'on doit appliquer seulement en période de prospérité.

Lorsque la reprise économique se profilera, ce qui risque de prendre du temps, les tensions sur le marché du travail réapparaîtront et, selon toute vraisemblance, les flux migratoires internationaux reprendront de la vigueur, dans la mesure où ils constituent un

des moyens de résorption de ces tensions. Les migrations internationales resteront un trait dominant de la mondialisation. Il faudra cependant vaincre les difficultés de gestion des mouvements migratoires internationaux, déjà présentes avant la crise. C'est pourquoi, les gouvernements qui, dans leurs efforts pour sortir de la récession, auront pris en compte les enjeux à long terme, seront mieux armés pour valoriser la migration de travail et mobiliser les qualifications des immigrés, afin de soutenir le retour à la croissance et à la prospérité. Cela implique, entre autres, de mettre en place les éléments d'un système migratoire à même de répondre efficacement aux besoins du marché du travail, de limiter les migrations irrégulière et l'emploi illégal d'étrangers – ou de réorienter les flux vers des filières légales – et d'assurer de meilleures perspectives aux nouveaux arrivants ainsi qu'à leurs enfants.

L'édition des *Perspectives des migrations internationales* présente cette année une feuille de route pour gérer les migrations de travail et atteindre ces objectifs. Elle fera l'objet de discussions à Paris, à la fin du mois de juin, lors d'un Forum politique de haut niveau sur les migrations, le premier du genre. Cette feuille de route contient cinq points clefs :

- Le premier est que les besoins en main-d'œuvre peuvent se manifester à tous les niveaux de qualification et, faute de l'avoir reconnu, cela a contribué au développement d'un terrain propice aux migrations et à l'emploi irréguliers. L'écart considérable entre les niveaux de salaire des pays d'origine et ceux des pays de destination est le principal facteur d'attraction des migrants, mais c'est la possibilité de trouver un emploi (généralement à des postes peu ou moyennement qualifiés) qui rend le séjour irrégulier possible. Il faut donc que les systèmes migratoires répondent au problème du recrutement des immigrants peu qualifiés, de sorte que les employeurs se tournent vers les filières légales et cessent de recruter, hors des circuits autorisés, des étrangers en situation irrégulière.
- La deuxième observation est que les besoins en main-d'œuvre des pays de l'OCDE auront souvent un caractère permanent. Il serait par conséquent illusoire de croire que ces besoins pourront être comblés par le biais de migrations temporaires. En fait, beaucoup de migrants n'ont pas de préférence pour la migration temporaire. En conséquence, il importe que les gouvernements pensent en terme de migration permanente et élaborent des stratégies d'intégration efficaces pour ces migrants et leur famille.
- Troisièmement, dans la gestion des migrations de travail, les acteurs nationaux, en particulier les employeurs, seront appelés à jouer un rôle plus important dans l'identification et la sélection d'immigrants potentiels. En l'occurrence, il convient de prévoir à la fois des dispositions propres à inciter employeurs et immigrants à respecter les règles, et des mesures de protection pour les migrants comme pour les travailleurs autochtones. Dans les pays où les immigrés clandestins avaient fini par constituer une population particulièrement nombreuse et visible, les gouvernements n'ont guère eu d'autre possibilité que de procéder à des régularisations massives. Mais il ne faudrait pas régulariser sans veiller, en parallèle, à corriger les politiques ayant favorisé la constitution d'effectifs importants d'immigrés en situation irrégulière.
- Quatrièmement, la gestion des migrations de travail peut inclure des mesures qui sont bénéfiques aux pays d'origine, afin de minimiser les craintes de fuite des cerveaux. Parmi celles-ci figurent celles qui visent à faciliter les transferts de fonds, encourager la diaspora à s'impliquer dans les efforts de développement, lever les obstacles à la migration de retour, renforcer la tendance à l'accroissement du nombre d'étudiants étrangers, et financer des formations pré-migratoires dans les pays d'origine.

- La cinquième et dernière observation est qu'il est plus que jamais nécessaire de développer et mettre en œuvre des stratégies d'intégration sur le marché du travail des immigrés et de leurs enfants.

Nous devons œuvrer pour un monde dans lequel les immigrés en tant que groupe, obtiennent des résultats favorables en matière d'intégration et sur le marché du travail, un monde opposé à celui dans lequel beaucoup d'immigrés seraient au chômage et perçus comme un poids grevant le budget de l'État. Des politiques appropriées permettront d'atteindre cet objectif. Lorsque l'économie repartira, on peut s'attendre à ce que les migrations internationales s'accroissent de nouveau. Mais pour que l'augmentation des flux migratoires qui en résultera soit profitable, il faut que les politiques de maîtrise et de gestion du processus soient en place. C'est maintenant qu'il faut préparer cet avenir.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE